

MAIRIE DE LOCMIQUÉLIC

ARRETE DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

« Le tour de la Rade by Lazare »

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUÉLIC,
Vu le Code de la Route,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/2,

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement sur St Catherine afin d'organiser la manifestation « Le tour de la Rade by Lazare ».

ARRÊTONS

Article 1 :

Le stationnement sur une partie du parking de Sainte Catherine est interdit à compter du vendredi 21 juin 2024 à 9H00 et jusqu'au lundi 24 juin 2024 afin d'effectuer la mise en place du « village » à l'occasion d'un trail.

Article 2 :

La signalisation réglementaire est mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3 :

La Gendarmerie et la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUÉLIC, le 09 février 2024

Monsieur le Maire,

Eric PATUREL

mis en ligne le 06 mars 2024

